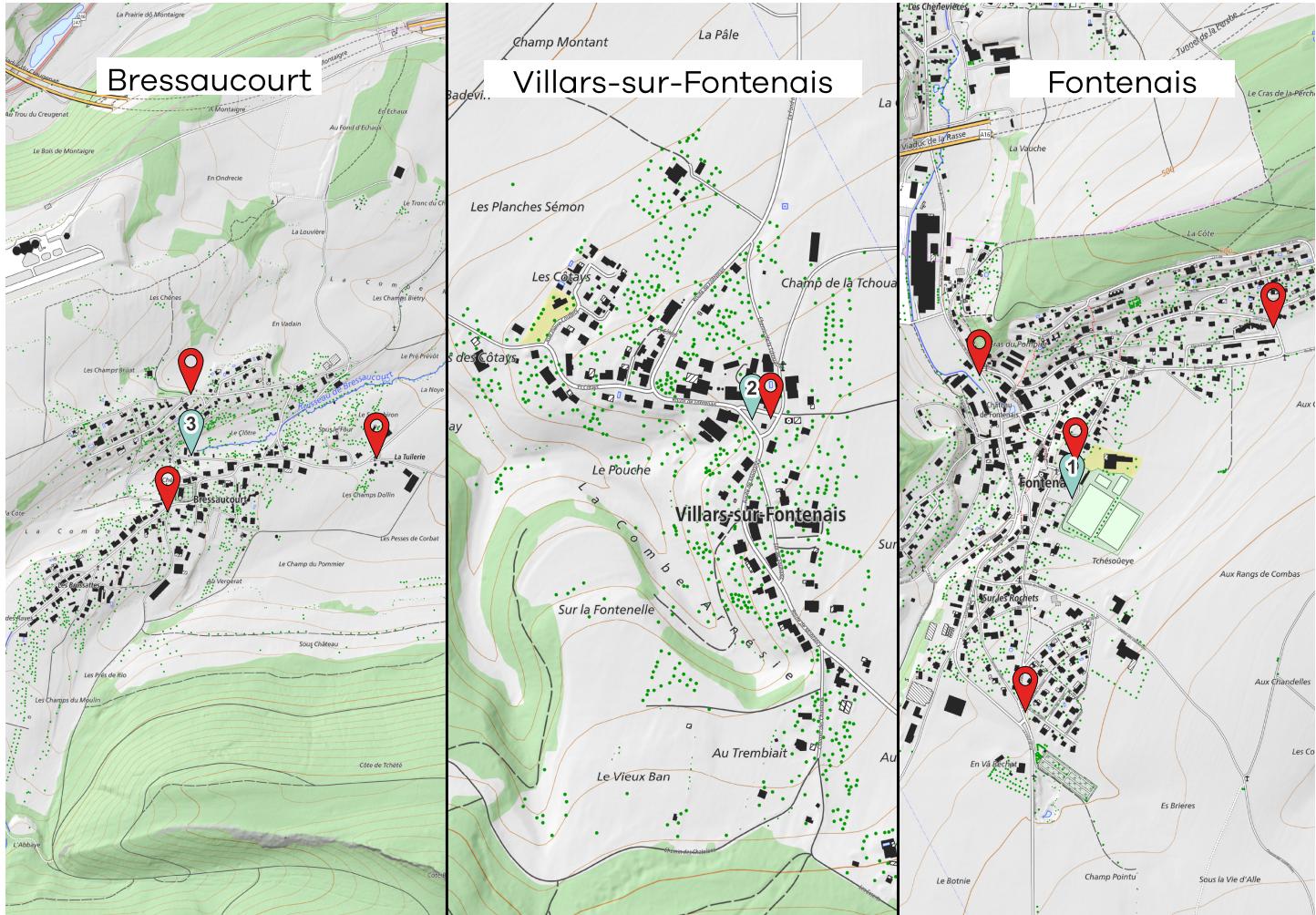




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



📍 Conteneur

📍 Ecopoint

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les ensemble.**
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Fontenais





Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66
lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à
16h30
Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : 10.01. /
11.04. / 04.07. / 03.10.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52
lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à
17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.
2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 3-24 / Fév. 7-21 / Mars 7-21 / Avril 11-25 / Mai 9-23 / Juin 6-20 / Juillet 4-18 / Août 8-22 / Sept. 5-19 / Oct. 3-17 / Nov. 7-21 / Déc. 5-19.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :
Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy
Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois. **A l'exception de décembre :** 2ème lundi du mois.
Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.
www.sepe-porrentruy.ch.

Mes ÉCOPPOINTS (voir plan)

- 1 - En Combas (stade football) :** verre, papier, carton, alu + fer-blanc, piles, capsules Nespresso, textiles et chaussures, déchets compostables (petite quantité).
- 2 - Villars sur Fontenais :** verre, alu + fer-blanc, piles.
- 3 - Bressaucourt / Au Faubourg :** verre, papier, carton, alu + fer-blanc, huiles, textiles et chaussures, piles, capsules Nespresso, déchets compostables (petite quantité).

Ma place de COMPOSTAGE

Ajoverts - Route de Courtedoux - Porrentruy
Horaire libre du lundi au samedi.
L'acquisition d'un badge est obligatoire.

Contact et infos

Commune de Fontenais
Secrétariat
Place de la Fontaine 208
2902 Fontenais
032/466 28 08
secretariat@fontenais.ch
www.fontenais.ch

Service des travaux publics
José Petermann
079/318 83 29
travauxpublics@fontenais.ch
www.fontenais.ch

SACS POUBELLES / CONTENEURS AVEC PUCE

Sacs officiels SIDP dans les conteneurs adéquats.

Taxe au poids : conteneurs 800 l équipés d'une puce.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Fontenais / Bressaucourt / Villars

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L					1	
M					2	
M			1		3	
J 1	Nouvel An		2		4	Fête-Dieu
V 2	Saint Berchtold		3	Vendredi Saint	1	Fête du travail
S 3			4		2	6
D 4	1	1	5	Pâques	3	7
L 5	2	2	6	Lundi de Pâques	4	8
M 6	3	3	7		5	9
M 7	4	4	8		6	10
J 8	5	5	9		7	11
V 9		6		10		12
S 10	7	7	11		9	13
D 11	8	8	12		10	14
L 12	9	9	13		11	15
M 13	10	10	14		12	16
M 14	11	11	15		13	17
J 15	12	12	16		14	Ascension
V 16		13		17		19
S 17	14	14	18		16	20
D 18	15	15	19		17	21
L 19	16	16	20		18	22
M 20	17	17	21		19	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 21	18	18	22		20	24
J 22	19	19	23		21	25
V 23		20		24		26
S 24	21	21	25		23	27
D 25	22	22	26		24	Pentecôte
L 26	23	23	27		25	Lundi de Pentecôte
M 27	24	24	28		26	30
M 28	25	25	29		27	
J 29	26	26	30		28	
V 30		27			29	
S 31	28	28			30	
D		29			31	
L		30				
M		31				



2026

Calendrier

Fontenais / Bressaucourt / Villars

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4		2	
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7		11		6
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14		18		13
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16 Lundi de St Martin	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21		25		20
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30		27
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères sacs SIDP
Fontenais, Bressaucourt, Villars : dans les conteneurs semi-enterrés.



Déchets compostables ménagers
Fontenais : écopoint En Combas.
Bressaucourt: écopoint Au Faubourg.
A déposer dans des sacs
compostables uniquement à la place
de compostage La Prairie (voir infos
générales).



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Admis avec les biodéchets, sauf les
restes de viande, volaille, poissons
ainsi que les os, arêtes et carcasses
qui doivent être mis dans les sacs
officiels SIDP.



Carton propre
Aux écopoints de Fontenais et
Bressaucourt.
Voir informations communales.



Papier
Aux écopoints de Fontenais et
Bressaucourt.
Voir informations communales.



Déchets encombrants combustibles
Aux centres de tri: Loca à Porrentruy / Ramseyer à Courgenay.



Ferraille (objets métalliques)
Aux centres de tri: Loca à Porrentruy / Ramseyer à Courgenay.



Déchets inertes (petites quantités)
Aux centres de tri: Loca à Porrentruy / Ramseyer à Courgenay.



Flacons en plastique avec bouchon
Dans les sacs officiels SIDP ou dans
les grands magasins.



Aluminium et boîtes de conserve
A tous les écopoints.



Bois
Aux centres de tri: Loca à Porrentruy / Ramseyer à Courgenay.



Huiles minérales et végétales
Aux écopoints de Fontenais et
Bressaucourt.



Verre
A tous les écopoints.



PET
Dans les conteneurs ad hoc des
points de vente.



Appareils électriques et électroniques
Aux points de vente ou aux centres
de tri (voir infos générales).
Fondation SENS www.erecycling.ch 043.255.20.00.



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente; au SEPE, Chemin Bonne-Fontaine 8,
Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si 3ème férié, à l'exception de
décembre : 2ème lundi du mois; de 14h00 à 17h00; sur rendez-vous au
032.466.33.66.



Sagex payants
Loca SA, Les Grandes Vies 42,
Porrentruy. Dépôt payant. Pour des
volumes inférieurs à 250 l: CHF 7.60.
Par sac de 500 litres vendus sur
site : CHF 15.20.



Peintures
Voir déchets spéciaux des ménages.



Capsules Nespresso (aluminium)
Uniquement les capsules Nespresso !
Aux écopoints de Fontenais et
Bressaucourt.



Berlingots / Briques à boissons
Dans les sacs poubelle officiels SIDP.
Les emballages en carton pour lait et
autres boissons sont des déchets
composites et ne peuvent pas être
recyclés avec le carton.



Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer
avec les ordures ménagères dans les
sacs officiels SIDP (si >1m³ peuvent
être apportées à la décharge de type
D du SEOD à Boécourt).



Textiles et chaussures
Aux écopoints de Fontenais et
Bressaucourt.



Dépouilles d'animaux
Centre régional de ramassage des
déchets carnés, La Rochette 51 - 2900
Porrentruy - tél. 079/816 33 67.
Si urgence police tél. 032/465 77 22.



Médicaments
Aux points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED
Aux points de vente ou aux centres
de tri (voir infos générales).



Pneus
Aux points de vente ou aux centres
de tri (voir infos générales).



Cartouches d'encre pour imprimantes
Aux points de vente et à
l'administration communale de
Fontenais.



Plastiques agricoles
Aux centres de tri Loca et Ramseyer.



Aérosols
Vider complètement le gaz
propulseur (risque d'explosion). Selon
la matière, à déposer avec l'alu, ou si
symbole de danger avec les déchets
spéciaux, sinon dans le sac poubelle
officiel SIDP.



Piles et accumulateurs
Aux points de vente ou aux centres
de tri (voir infos générales).



Emballage cadeau
Dans les sacs officiels SIDP

Informations communales

Mon réflexe pour une collecte du carton et du papier

Ce qu'il faut jeter dans la benne à carton - papier :

Boîtes et emballages en carton ; boîte en carton ondulé ; carton à pizza propre ; carton à lessive propre ; papier déchiqueté ; sac en papier ; découpe de papier ; papier d'emballage ; papier ; journaux ; illustrés et magazines (sans film plastique) ; brochures ; prospectus ; papier à lettre ; papier recyclé ; annuaire téléphonique ; livre sans couverture ; catalogue ; enveloppe ; enveloppe à fenêtre en faible quantité

Ce qu'il ne faut pas jeter dans la benne à carton - papier mais dans les sacs taxés :

Carton à boisson (brique) ; carton souillé de peinture, de crépis ; carton souillé de restes d'aliments (pizza, gâteau) ; sagex ; sac plastique ; papier de cuisson ; papier cadeau ; papier d'emballage de fleurs ; étiquettes et autocollants ; livre de photos ; sachet de soupe ; emballage de surgelés ; papier imperméabilisé ; papier de boucherie ; serviettes ; papier souillé

INFORMATION IMPORTANTE

Déchets spéciaux des ménages (peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.)

Ce type de déchets n'est pas collecté par la commune, mais aux points de vente ou au SEPE, Chemin de la Bonne-Fontaine 8 à Porrentruy. Tous les 3^e lundi du mois de 14h à 17h, en cas de jour férié, report au 4^e lundi du mois. A l'exception de décembre : 2^e lundi du mois. www.sepe-porrentruy.ch

Piles et batteries

Les communes n'ont pas l'obligation de récupérer ce type de déchets, selon l'Ordonnance sur la restitution (OREA), seuls les commerçants sont soumis à l'obligation de reprise. De nouveaux équipements étant nécessaires pour collecter les différentes piles, batteries, cigarettes électroniques, etc... la commune renonce à reprendre ce type de déchets.

Informations communales

Horaires des écopoints (Fontenais-Villars-Bressaucourt)

9 h – 19 h

Fermé le dimanche et les jours fériés

Déchets encombrants

Les citoyens ont la possibilité d'amener directement les déchets précités au centre de tri Ramseyer SA à Courgenay ou chez LOCA à Porrentruy.

Conteneurs semi-enterrés (MOLOK)

- Seuls des sacs taxés « SIDP » peuvent être jetés dans les Molok
- Aucun autre déchet ne doit y être jeté
- Aucun déchet ne doit être déposé aux alentours des Molok
- Des contrôles seront effectués et les contrevenants seront amendés
- Horaires des conteneurs semi-enterrés : 9h – 19h
sauf le dimanche et les jours fériés

Déchets verts

Tous les citoyens de Fontenais souhaitant livrer des déchets verts chez Ajoverts, doivent se munir d'un badge. Il sera à commander en ligne et une caution de 20 francs sera demandée.

Un passage sur la balance sera obligatoire, 500 kg (max. 12 passages) sont compris dans la taxe ménage.

En résumé, pour les citoyens de Fontenais se rendant à la déchetterie :

- Commander un badge en ligne www.ajoverts.ch au moyen du formulaire adéquat. Une caution de 20 francs sera demandée, puis le badge sera envoyé par voie postale ;
- Passage obligatoire sur la balance ;
- La commune enverra une facture par ménage, dans le cas où les 500 kg sont dépassés ;
- Les citoyens pourront se servir de compost gratuitement.